

A propos de journalisme-citoyen

Journalisme professionnel et journalisme-citoyen sont-ils antinomiques ?



Le journalisme-citoyen est une émanation des outils de communication via internet. En fait, plus précisément, le journalisme-citoyen s'est développé avec la popularisation du net et de ses outils, blogs, réseaux sociaux, wikis... qui ont facilité les moyens (les médias) d'expression pour le citoyen lambda. Grâce au (ou à cause du) net, le citoyen n'est plus seulement récepteur de l'information, il devient émetteur d'informations. Les journalistes-citoyens sont des internautes qui entendent témoigner de ce qu'ils

voient, de ce qu'ils vivent ou de ce qu'ils constatent. Certains se contentent de livrer une information brute (et pas toujours vérifiée), d'autres poussent plus avant l'analyse et livrent des textes de fonds riches et pertinents. Aujourd'hui des médias-citoyens voient le jour à l'image d'Agoravox, un site d'actualité uniquement rédigé par des volontaires bénévoles et non-professionnels. La plupart des journalistes-citoyens se définissent comme des citoyens jouant un rôle actif dans le processus de récupération, d'analyse et de diffusion de l'information.

Mais cette profusion de "journalistes" non-professionnel est-elle un souci pour les "vrais" médias d'informations sur et en dehors du net ? Le militantisme partisan qui anime une grande frange des journalistes-citoyens est-il compatible avec une certaine objectivité utile au journaliste ? Rencontre avec Alain Gerlache, Journaliste à la RTBF, Chroniqueur spécialisé dans le web et les médias, Secrétaire-Général de la Communauté des Télévisions Francophones (CTF) et Maître de conférences à l'ULg.

Communication : Comment définiriez-vous le journalisme citoyen ?

Alain Gerlache : *D'abord comme une expression à la mode qui ne durera pas. Sur le fond, comme une dénomination très maladroite d'un nouveau rapport entre les journalistes et le public. Mais ce n'est pas parce que le public a un nouveau rôle dans le processus journalistique que tout le monde devient journaliste. Je pense que le public ne veut pas devenir journaliste à la place des journalistes, mais qu'il attend autre chose des journalistes aujourd'hui.*

Communication : Quelles sont ses différences fondamentales par rapport au journalisme professionnel ?

Alain Gerlache : *Je ne crois pas que parce que le journalisme évolue, il est moins professionnel. Au contraire, ne pas évoluer, c'est manquer de professionnalisme.*

Communication : Le journalisme citoyen peut-il être crédible ?

Alain Gerlache : *Sous réserve que je ne sais pas ce que c'est, je dirais que ça dépend de l'information donnée, qui peut être vraie ou fausse, quelque soit son émetteur, même s'il a la carte de presse. Et une analyse d'un blogueur par exemple peut évidemment être pertinente et crédible.*

Communication : Les réseaux sociaux (Twitter, Facebook...) peuvent-ils être assimilés à du journalisme citoyen ?

Alain Gerlache : *Non, un média ou un réseau n'est pas du journalisme en soi (la télévision non plus) mais ils peuvent être les vecteurs de démarches journalistiques.*

Communication : C'est un citoyen qui a signalé, en premier, par un tweet, l'arrestation de DSK, 14 minutes à peine après qu'elle ait eu lieu. Ces réseaux sociaux peuvent-ils être une source d'information pour les journalistes professionnels ?

Alain Gerlache : *Bien sûr, il est impossible de s'en passer. Mais c'est tout sauf neuf. La plupart des témoins d'événements ne sont pas des journalistes.*

Communication : Parfois (souvent !), le journalisme citoyen repose sur une forme de militantisme quelconque. Cela nuit-il à sa qualité ou à sa crédibilité ?

Alain Gerlache : *Le journalisme et le militantisme ne font bon ménage que si on les distingue clairement aux yeux du public, et là aussi, ce n'est pas neuf.*

Communication : Le journalisme citoyen influence(ra)-t-il la façon de travailler de journalistes professionnels ? Crée-t-il une nouvelle forme de journalisme professionnel ?

Alain Gerlache : *Le journalisme professionnel subit en effet une évolution considérable dont les causes sont multiples et vont bien au-delà de ce qu'on appelle le journalisme citoyen: révolution numérique, nouveaux supports, globalisation etc. On a plus que jamais besoin de professionnels qui valident et expliquent les informations en lien leur public.*

Journalisme-citoyen, journalisme-amateur ou libre-arbitre ?

Le journalisme-citoyen dispose clairement de limites, la première étant que journaliste c'est un métier et que l'on ne s'improvise pas journaliste. Le métier répond à des codes et à une formation. De ce point de vue incontournable, le journalisme-citoyen s'apparente donc, surtout, à du journalisme-amateur. Le manque d'objectivité ainsi que celui lié à la vérification des informations sont également des limites. Ceci dit, tout citoyen est libre de donner son opinion, de la défendre, de l'argumenter ou encore d'analyser une situation, un événement ou une information selon sa sensibilité et ses jugements de valeur. Est-ce du journalisme ? Pas vraiment, je préfère évoquer une notion de liberté d'expression voire de libre-arbitre. La différence fondamentale, et elle est capitale à mon sens, entre le journalisme-citoyen et le journalisme professionnel repose sur cette totale liberté d'expression. A cause des concentrations de médias, des groupes de presse qui appartiennent à des industriels, des financiers voire des politiques la liberté d'expression n'est pas toujours totale dans les rédactions de presse (ndlr rappelons-nous d'Yves Mourousi et de Bouygues lors de la privatisation de TF1) et la diversité d'opinions tend à disparaître. Pour sa part le journaliste-citoyen – ou citoyen adepte du libre-arbitrage – se permettra de commenter, d'analyser avec plus ou moins de crédibilité selon les cas et de publier sur la toile des informations qu'un média traditionnel n'osera pas forcément aborder.

Enfin, si l'on associe journalisme-citoyen à l'internet grâce à la facilité que ce média procure au grand public de s'exprimer, cette réalité existe depuis bien longtemps. Dans un article qu'il lui consacre, le quotidien Libération qualifie, à juste titre, Abraham Zapruder de "premier journaliste-citoyen"(1). Zapruder est celui qui avait filmé, par hasard, l'assassinat de John Fitzgerald Kennedy à Dallas, en 1963. Ce jour-là, bien qu'il fut tailleur de profession, Zapruder fit preuve d'un étonnant savoir-faire de reporter. Il trouva le bon endroit pour capter les événements (à l'origine le passage du convoi présidentiel, au final l'assassinat de JFK) et, surtout, resta concentré sur son sujet malgré la panique ambiante et les coups de feu. Quelques minutes après les faits, Zapruder proposera ses images à un journaliste du Dallas Morning News... Le journalisme-citoyen n'a pas attendu le net pour exister, il s'est par contre fortement développé grâce à lui !

Merci à Alain Gerlache d'avoir bien voulu jouer le jeu en répondant à mes questions.
Le site d'Alain Gerlache : Au Commencement était le web → <http://alaingerlache.be>

(1) *La mort de JFK dans le viseur de Zapruder*, par Olivier Costemalle, in Libération, 21 août 2007

Olivier Moch
Communication
© Janvier 2012

